

BPJEPS Spécialité Educateur sportif mention Equitation option B : approfondissement technique et option C : Equitation d'extérieur

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT-ANTOINE
Alexis VINCENT
06.40.69.86.65
bpjepslapsa@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

être âgé de 18 ans Titulaire et à jour de son PSC1 ou SST casier judiciaire n°3 vierge pièces justificatives constituant le dossier Réussir les TEP (Tests entrée préalable) à la formation et les tests internes par la suite Les TEP sont organisés courant mai-juin de l'année

Prérequis pédagogiques :

RAS

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres » est couramment appelé « moniteur d'équitation » et référencé dans la convention collective du personnel des centres équestres comme « enseignant animateur » ou « enseignant d'équitation ». Il encadre en autonomie tous les publics dans toutes les activités équestres, à tous les niveaux et dans tous les établissements. Les compétences attestées par le diplôme permettent à tous les titulaires de la mention d'exercer les activités suivantes : - encadrement des activités équestres ; - accueil, animation, promotion des activités équestres ; - soins, entretien et maintenance de la cavalerie et des établissements équestres ; - utilisation de la cavalerie ; - organisation et gestion de la structure. Le diplôme se décline en 3 options correspondant aux profils d'emplois les plus courants dans les établissements équestres. Les compétences attestées par l'ensemble des options sont abordées par tous les candidat

Contenu et modalités d'organisation

UNITE CAPITALISABLE1 UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE OI 1-1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle 1-1-1 - Adapter sa communication aux différents publics 1-1-2 - Produire des écrits professionnels 1-1-3 - Promouvoir les projets et actions de la structure OI 1-2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté 1-2-1 - Repérer les attentes et les besoins des différents publics 1-2-2 - Choisir les démarches adaptées en fonction des publics 1-2-3 - Garantir l'intégrité physique et morale des publics OI 1-3 Contribuer au fonctionnement d'une structure 1-3-1 - Se situer dans la structure 1-3-2 - Situer la structure dans les différents types d'environnement 1-3-3 - Participer à la vie de la structure UNITE CAPITALISABLE 2 UC2 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE OI 2-1 Concevoir un projet d'animation 2-1-1 - Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli 2-1-2 - Définir les objectifs et les modalités d'évaluation 2-1-3 - Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet OI 2-2 Conduire un projet d'animation 2-2-1 - Planifier les étapes de réalisation 2-2-2 - Animer une équipe dans le cadre du projet 2-2-3 - Procéder aux régulations nécessaires OI 2-3 Évaluer un projet d'animation 2-3-1 - Utiliser les outils d'évaluation adaptés 2-3-2 - Produire un bilan 2-3-3 - Identifier des perspectives d'évolution UNITE CAPITALISABLE 3 UC3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES OI 3-1 Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage 3-1-1 - Prendre en compte les caractéristiques du public, de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement dans la préparation de la séance ou du cycle 3-1-2 - Mobiliser les connaissances, les techniques et les règles des activités équestres pour fixer les objectifs de la séance ou du cycle et la progression permettant de les atteindre 3-1-3 - Définir les mises en situations,

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option B : approfondissement technique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

DEJEPS Entrée dans la vie active

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00193316	du 24/08/2020 au 26/06/2021	Bois (17)	LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT-ANTOINE		Non éligible	Contrat app Contrat pro
00259224	du 26/06/2022 au 24/06/2023	Bois (17)	LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT-ANTOINE		Non éligible	Contrat app Contrat pro

00259223	du 26/06/2022 au 30/06/2023	Bois (17)	LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT- ANTOINE	Non éligible	 
00349669	du 24/08/2023 au 29/06/2024	Bois (17)	LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT- ANTOINE		
00438861	du 22/08/2024 au 28/06/2025	Bois (17)	LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ SAINT- ANTOINE		